

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE CONSTRUCTION ET DE
DIVERS COMMERCES » en abrégé « SICDC »

Siège ABIDJAN COCODY MAHOU MANGUIERS STAR
4-RUE, Lot 345, Ilot 139

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/06/2025 enregistrés au CEPICI le 04/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE
CONSTRUCTION ET DE DIVERS COMMERCES » en abrégé «
SICDC »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- BTP,
- CONSTRUCTION,
- DISTRIBUTION,
- FORAGE,
- PRODUCTION D'EAU MINERALE,
- TRANSFORMATION DE PRODUITS LOCAUX
(ARACHIDE, MAÏS, RIZ, ETC...),
- PRODUCTION DE JUS DE FRUITS,
- PRODUCTION DE GRAVITE,
- TRANSPORTS ET LOGISTIQUE,
- EVENEMENTIELS,
- COMMERCE GENERAL,
- COMMUNICATION,
- FOURNITURES DE BUREAU,
- RESTAURATION,
- VENTE DE PIECES DETACHEES,
- VENTE D'ARTICLES DIVERS,
- LIVRAISON DE BIENS ET SERVICES,
- VENTE DE MATERIELS DIVERS,
- SOUS-TRAITANCE,
- REHABILITATION,

- Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY MAHOU MANGUIERS STAR
4-RUE, Lot 345, Ilot 139

Dirigeant(s) M KONE TENAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07695 du 08/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47426/GTCA/RC/2025 du 08/08/2025

